Envoyé en préfecture le 12/05/2022
Reçu en préfecture le 12/05/2022
Affiché le
ID : 074-217402965-20220512-D2022_022-DE

VERS

Délibération D2022_022
Recette complémentaire – DM 1

L'an deux mille vingt-deux, le dix-mai à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame LAVOREL Joëlle, Maire.

Nombre de membres

Théorique : 15

En exercice : 15

Présents : 10

Procuration : 1

Date de convocation
04/05/2022

Présents : LAVOREL Joëlle, SAXOD Mélanie, GUILLERMET Jérôme, MUGNIER Joseph, JACQUET Brigitte, NOVO PEREZ Laurence, DUBOUCHET Philippe, EXCOFFIER Lionel, DUPRAZ Philippe, DECRUY Marie Hélène,

Représentés :
EXCOFFIER Yves qui a donné pouvoir à LAVOREL Joëlle

Excusé(s) : KARATAS Aylin, GRABINSKI Damien, MARTINET Sylvain, LAUREAU Pierre

Absent(s) :

Secrétaire : DECRUY Marie-Hélène

Madame le Maire expose au Conseil Municipal suite au vote du budget il est nécessaire de prendre en compte l'affectation du résultat 2021 d'un montant complémentaire.

Après avoir entendu l'exposé de madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité

APPROUVE la DM n°1 comme suite :

Compte	Désignation	Recettes	Dépenses
001	Solde d'exécution de la Section d'Investissement	207 444.01 €	
1641	Emprunt en Euros		200 000.00 €
2315	Construction		7 444.01 €
TOTAL		**207 444.01 €**	**207 444.01 €**

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé les Conseillers présents.

Fait à VERS, Le 11 mai 2022
Le Maire, LAVOREL Joëlle

MAIRIE de VERS (74) Haute-Savoie